

Ministère du travail et des solidarités
Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

Arrêté du 4 décembre 2025 portant inscription sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle au titre de l'année 2026

NOR : TRSR2530608A

Le ministre du travail et des solidarités et la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 modifié relatif aux lignes directrices de gestion ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2025 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles pour l'année 2026 ;

Vu les lignes directrices de gestion de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents des ministères chargés des affaires sociales ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle au titre de l'année 2026, les secrétaires administratifs de classe supérieure relevant des ministères chargés des affaires sociales dont les noms suivent (par ordre de mérite) :

Nom usuel	Prénom
MULLER	Véronique
ROSSI	Christelle
JAPIOT	Cindy
TESSIER	Mireille
MAIGROT	Claudette
BOURDI ZAIKH	Samira
DEZE	Chantal

Nom usuel	Prénom
MARTY	Karèle
LUSSON	Benoît
AOUNI	Carole
CHARRON	Sandrine
DJOUADOU	Fadila
GUYON	Francois
BROUSTE	Sébastien
GEST	Valérie
AVIET	Thierry
REMY	Nathalie
CANNIZZO	Corinne
MAHIDA	Rahmouna
LOPRESTI	Brigitte
BERNARD	Emmanuèle
KOEBELIN	Nadine
LESCIEUX	Nathalie
GUEDON	Christel
PASCAL	Nicole
BEUREL	Marie-Christine
LUZURIER	Chantal
MONIN	Michel
BEDEAU	Sandrine
ROZE	Sonia
CHAMPERNAUD	Cristina
MORGE	Béatrice
NICOLAS	Nathalie
JEGOU	Arnaud
BOUVIER	Valérie
BOULART	Patricia
DOSDA	Sophie
FLEURY	Yann
MARSAC	Jean
JEAN	Fabienne
JOSPITRE	Rémise
SEGRETIN	Stéphanie
HANSSLER	Valérie
MAUGER	Sandra
CHICHERIE	Valérie
VICAIRE	Ghislain
FAUCONNIER	Armèle
CHAUDIER	Florence
MENNETEAU	Sandrine

Nom usuel	Prénom
GUICHET	Laurent
MARIE-SAINTE	Claudine

Soit 80 % de femmes et 20 % d'hommes susceptibles d'être promus pour 81 % de femmes et 19 % d'hommes promouvables.

Article 2

Les agents concernés disposent d'un délai de deux mois à compter de sa notification pour contester la présente décision devant la juridiction administrative territorialement compétente.

Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 4 décembre 2025.

Pour les ministres et par délégation :
La cheffe du Service du pilotage et de la gestion des ressources humaines,
Fabienne BOUSSIN